

<https://www.eglisealareunion.org/?Urgence-Projet-de-societe-reunionnais>

Urgence : Projet de société réunionnais

- Archives - Points de vue -



Date de mise en ligne : jeudi 21 février 2013

Copyright © Diocèse de La Réunion - Tous droits réservés

La Mairie-annexe de la Rivière-des-Galets en feu dans la soirée du mardi 19 février 2013, c'est le moyen utilisé par des jeunes pour marquer leur détermination à ce que le Maire leur attribue des contrats aidés. Ce geste a une très grande portée symbolique. L'ajout d' « annexe » à « Mairie » n'enlève rien à la nature du bâtiment incendié. Une Mairie, c'est d'abord et avant tout « La Maison du Peuple », le symbole de la République et de sa devise, « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Beaucoup sont venus se marier dans cette Marie-annexe, également y déclarer la naissance de leurs enfants, et bien d'autres actes de la vie civile s'y sont déroulés. Par conséquent, la détruire revient à *battre à terre* la Citoyenneté, et toute expression ordinaire de la Démocratie. Nos concitoyens auteurs de cet acte majeur d'incivilité en avaient-ils conscience ? On peut en douter, tellement les services abrités par une Mairie ressemblent à des guichets où l'on espère gagner quelque chose. Qui imagine alors qu'il lui appartient aussi d'apporter sa contribution personnelle au développement de la Commune pour le bien-être de tous ? Le « j'ai droit à » gagnerait pourtant à être resitué dans la Fraternité, c'est-à-dire la mise en oeuvre de tout ce qui peut renforcer notre Vivre ensemble, à l'initiative de chacun, et en particulier par la Solidarité.

« À qui la faute ? », interrogeait un chansonnier. A personne et à tout le monde dès l'instant où nous avons abandonné toute forme d'Education civique. Ce constat ne concerne pas que l'Ecole et la Famille. A l'Education populaire - « 2e école de la République » -, beaucoup de moyens ont été retirés, alors même qu'elle est au service du développement de la personne pour la mettre en responsabilité d'elle-même et de la collectivité : Faire que chacun soit acteur de sa propre vie, en partenariat avec les autres, de telle sorte que toute la société aille de l'avant !

Qui aujourd'hui est porteur de cette vision d'ensemble ? Quelles institutions, quelles actions peuvent, dès le plus jeune âge, nourrir une telle aspiration commune ? Les cendres de la Mairie-annexe de la Rivière-des-Galets nous pressent de mobiliser à frais nouveaux les moyens de construire tous ensemble le projet de société réunionnais où chacun trouvera sa place, et ressentira combien il fait bon vivre, ici et maintenant !!!